

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-quatorzième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 7 mai 2009 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 4 JUIN 2009

Procès-verbal de la deux cent soixante-quatorzième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 7 mai 2009 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
AZZOUZI, Fouzia Étudiante – Baccalauréat en traduction et en rédaction	X	
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives	X (arrivée à 12 h 04)	
CADIEUX, Samuel Étudiant – Baccalauréat avec majeure en communication		X
DAVILA-GOMEZ, Ana-Maria Professeure – Département des sciences administratives	X	
DELISLE, Frédérique Étudiante – Maîtrise en gestion de projet	X	
DJAMA SAMATAR, Fatma Étudiante – Baccalauréat en sciences comptables	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie		X
HURTUBISE, Denis Doyen des études	X	
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X	
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information	X	
MANSEAU, André Doyen de la recherche	X	
MARTIN, Thibault Professeur – Responsable du programme de deuxième cycle en développement régional	X	
PÉRODEAU, Guilhème Directrice – Module de la psychologie	X	

	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
ZERHOUNI, Bouchra Étudiante – Baccalauréat en informatique		X
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général		X
* SIMARD, Michel C. Adjoint au secrétaire général et conseiller juridique	X	

- * *En l'absence du secrétaire général, monsieur Michel C. Simard, adjoint au secrétaire général et conseiller juridique, agit à titre de secrétaire d'assemblée pour la présente réunion.*

Le président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 11 h 53.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Thibault Martin, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Recommandation au conseil d'administration concernant l'adoption du calendrier universitaire de l'UQO pour l'année 2010-2011
- 4.- Création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau)
- 5.- Création d'un certificat en psychologie
- 6.- Modification du programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (0645)
- 7.- Modification au doctorat en sciences et technologies de l'information (3081) et à la maîtrise en informatique (3781)
- 8.- Modification aux conditions d'admission du programme de maîtrise en psychoéducation avec stage (3158) et du programme de maîtrise en psychoéducation avec mémoire et stage (3168); restriction des trimestres d'admission à la maîtrise en psychoéducation (3158, 3168, 3878)
- 9.- Modification concernant la notation des cours FRA 0143 et FRA 0153
- 10.- Avis relatif à la mise en place d'une unité de gestion de programme de troisième cycle en gestion de projet
- 11.- Période d'information et questions
- 12.- Dépôt de document :
 - 12.1 Consultation menée par le doyen des études (29 avril 2009 au 6 mai 2009) au sujet de la fin des admissions dans les versions anglaises de certains programmes de l'Université du Québec en Outaouais, Avis obtenus
- 13.- Prochaine assemblée (le 4 juin 2009)
- 14.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion

2.1 Adoption

Au point 12 du dernier procès-verbal : « Projet de création d'un certificat en psychologie », le dernier paragraphe est remplacé par le suivant :

« La discussion permet en outre de confirmer que, **de façon générale**, la Commission des études s'attend à ce que les dossiers qui lui sont soumis aient été

révisés par le Décanat des études. On confère de la sorte, un statut « institutionnel » aux projets qui parviennent à la Commission des études. **Les membres s'attendent à ce que les dossiers qui lui sont présentés découlent de la collaboration entre les promoteurs et le décanat des études.** Le doyen des études est tout à fait légitimé de bonifier les dossiers qui sont acheminés à la Commission des études. Lorsque des divergences surviennent avec les promoteurs, on suggère que ces éléments soient soulignés, par exemple, dans l'avis d'inscription rédigé à l'intention des membres. »

Sur proposition de madame Ana-Maria Davila-Gomez, appuyée par monsieur Luigi Logrippio, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion, et ce, tel qu'amendé.

2.2 Affaires en découlant

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche confirme que le conseil d'administration a approuvé l'ouverture des admissions au programme court de troisième cycle en gestion de projet.

Il confirme également que le conseil d'administration a approuvé le protocole d'entente entre l'UQO et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec en matière de coopération et de collaboration.

Le vice-recteur fait le point sur la question des modalités d'admission à la maîtrise en gestion de projet informant les membres de la commission que les délibérations du conseil d'administration sur cette question ont été reportées afin de clarifier certains éléments ce qui a été fait et qui permettra vraisemblablement au conseil d'administration de donner suite à ce dossier lors de sa prochaine réunion.

Il confirme également que le protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique a été amendé en fonction des suggestions faites lors de la réunion de la commission des études. Les ajustements ont été reçus favorablement par la direction de l'ENAP. Le conseil d'administration devrait être saisi prochainement de ce dossier.

Le président informe finalement l'assemblée que le secrétaire général est entré en communication avec monsieur Samuel Cadieux le 2 avril 2009 afin de vérifier s'il comptait poursuivre son mandat à titre de membre de la commission des études et, dans le cas contraire, à l'inviter à lui signifier un avis de démission. Monsieur Cadieux aurait manifesté verbalement son intention de déposer un avis formel de démission mais n'a jusqu'ici pas donné suite. Le président constate donc de fait la démission de monsieur Cadieux conformément à la section 2.2.2 du règlement de régie interne de l'UQO.

3.- Recommandation au conseil d'administration concernant l'adoption du calendrier universitaire de l'UQO pour l'année 2010-2011

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que, depuis 1998, l'Université a retenu le principe de fixer les calendriers universitaires deux ans à l'avance afin d'intégrer les principales dates aux publications servant à la promotion.

Le projet présenté à la commission des études a été construit en respectant le règlement général de l'Université du Québec ainsi que les régimes des études de l'UQO. Les trimestres s'étendent sur 15 semaines et les jours fériés ne font pas l'objet de reprise. Tous les trimestres incluent une semaine d'étude.

La date limite des admissions pour les programmes contingentés a été revue afin d'assurer que le traitement des demandes permettra de rendre des décisions assez rapidement pour favoriser l'inscription des meilleurs candidats.

Des membres manifestent leur inconfort face au choix du moment pour la semaine d'étude au trimestre d'automne, jugeant que celle-ci arrive tôt dans le trimestre. Le vice-recteur explique que la semaine d'étude est systématiquement placée pendant la

semaine de l'Action de grâce afin d'éviter de devoir soustraire un lundi additionnel à ce trimestre.

Certains trouvent également que la date limite pour les abandons de cours avec remboursement arrive un peu tôt. Il est convenu qu'il serait utile de connaître la pratique des autres universités en cette matière. Le vice-recteur demandera au registraire de réunir cette information et il en informera la commission.

Les membres de la commission des études sont invités à recommander au conseil d'administration, l'adoption du calendrier universitaire pour l'année 2010-2011.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jan Saint-Macary, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CE-1936 concernant le projet du calendrier universitaire de l'UQO pour l'année 2010-2011, laquelle est jointe en appendice.

4.- **Création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau)**

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard à la création d'un programme court de premier cycle destiné aux étudiants du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau.

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau, en la personne de son directeur, monsieur Marc Landry, a sollicité en 2007 un partenariat avec l'UQO afin de permettre, notamment, aux étudiants du Conservatoire d'acquérir une formation complémentaire de premier cycle à l'UQO.

Lors des délibérations, il est précisé que ce programme est le premier projet de collaboration d'une série à venir. Le programme relèvera du module des sciences sociales.

Des membres identifient des cours périmés dans la liste des cours contenus dans ce programme et recommandent qu'elle soit révisée pour éliminer les cours exigeant des préalables.

Après discussion, on convient de confier au doyen des études la responsabilité de revoir la liste des cours de premier cycle contenu dans ce programme sur une base régulière en procédant à ce travail avec la collaboration des directions des modules.

Après délibérations, sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par madame Ana-Maria Davila-Gomez, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CE-1937 concernant la création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau), laquelle est jointe en appendice.

5.- **Création d'un certificat en psychologie**

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard à la création d'un certificat en psychologie. Il rappelle aux membres que ce dossier avait été soumis à la commission des études lors de sa dernière réunion et que certains ajustements avaient été souhaités par les membres, notamment en regard des conditions d'admission. Aussi, le dossier soumis tient compte des suggestions que la commission des études a formulées à l'égard du projet lors de sa réunion du 2 avril 2009.

Après délibérations, sur proposition de madame Guilhème Pérodeau, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CE-1938 concernant la création d'un certificat en psychologie, laquelle est jointe en appendice.

6.- **Modification du programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (0645)**

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard au projet de modification du programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (0645).

Le projet de modification fait suite aux analyses et constats effectués au cours des 18 premiers mois d'existence du programme. L'expérience et les difficultés de fonctionnement identifiées au cours des derniers mois, et l'évolution du programme dans d'autres universités au Québec ont conduit aux propositions dans ledit dossier.

Le doyen des études recommande d'approuver les modifications au programme court de deuxième cycle en expertise comptable et professionnelle (0645) et de recommander au conseil d'administration de modifier les modalités d'admission au programme comme suit :

- admission au régime d'études à temps partiel : trimestres d'automne et d'été
- admission au régime d'études à temps complet : trimestre d'automne

La version à temps complet du programme ne sera offerte que si 15 étudiants y sont inscrits le 30 juin et dans la mesure où, à la même date, 15 étudiants sont aussi inscrits à la version à temps partiel du programme.

La discussion fait ressortir certaines confusions quant au modèle de gestion qui est proposé pour l'offre de ce programme selon qu'il s'agit de l'offre à temps complet ou à temps partiel. En particulier, les membres soulignent leur inconfort face au concept de cohorte fermée lequel constituerait un précédent que plusieurs secteurs pourraient vouloir reproduire. L'idée de fragmenter ainsi les cohortes selon le régime d'étude génère une diminution probable du nombre d'étudiants dans les cours ce qui semble en contradiction avec la volonté d'assurer la viabilité de l'offre du programme à temps partiel. De plus, on comprend mal pourquoi il faudrait appliquer un contingentement à un tel programme.

Après discussion, il est convenu de reporter l'étude de ce dossier à une prochaine réunion en demandant au doyen des études d'obtenir des informations complémentaires sur les éléments soulevés lors des échanges.

7.- **Modification au doctorat en sciences et technologies de l'information (3081) et à la maîtrise en informatique (3781)**

Le doyen des études soumet à l'approbation de la commission des études une modification au doctorat en sciences et technologies de l'information (3081) et à la maîtrise en informatique (3781).

Les comités de programme concernés proposent des modifications aux programmes afin de tenir compte de l'évolution du domaine et des compétences professorales disponibles.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CE-1939 concernant la modification au doctorat en sciences et technologies de l'information (3081) et à la maîtrise en informatique (3781), laquelle est jointe en appendice.

8.- **Modification aux conditions d'admission du programme de maîtrise en psychoéducation avec stage (3158) et du programme de maîtrise en psychoéducation avec mémoire et stage (3168); restriction des trimestres d'admission à la maîtrise en psychoéducation (3158, 3168, 3878)**

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard à la modification aux conditions d'admission du programme de maîtrise en

psychoéducation avec stage (3158) et du programme de maîtrise en psychoéducation avec mémoire et stage (3168), de même qu'au sujet des trimestres d'admission à la maîtrise en psychoéducation (3158, 3168, 3878).

Le comité de programme propose de modifier les conditions d'admission de la maîtrise en psychoéducation avec stage ainsi qu'au profil mémoire et stage, compte tenu des exigences de l'OCCOPPQ pour l'obtention du permis de pratique. De plus, en raison du cheminement du programme, il est difficile d'admettre des étudiants aux trimestres d'hiver. Il est donc proposé de restreindre les admissions aux trimestres d'automne.

Un membre indique ne pas bien comprendre pourquoi on souhaite ne plus admettre des candidats ayant une formation en orthopédagogie. On indique que l'admission serait toujours possible à ces candidats mais seulement pour le volet du programme ne menant pas à la qualification professionnelle. On souligne que le nombre de candidats ayant complété des études de premier cycle en psychoéducation dépasse la capacité d'accueil de l'UQO et que les candidats ayant réalisé des études en orthopédagogie doivent réaliser une longue propédeutique pour accéder au programme.

Lors des délibérations, il est fait mention que la commission doit prendre ses décisions lorsqu'elle a en main toutes les données disponibles. Un membre s'insurge également contre une tendance à l'effet de porter atteinte à notre capacité d'admettre à la base adulte et de faire de l'UQO une université de plus en plus élitiste.

Après discussion, ce point est retiré de l'ordre du jour et est reporté à une date ultérieure afin d'obtenir davantage d'information relative à ce dossier.

9.- **Modification concernant la notation des cours FRA 0143 et FRA 0153**

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard à la notation des cours FRA0143 et FRA0153. Il est proposé que ces cours utilisent dorénavant la notation littérale.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Denis Dubé, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CE-1940 concernant la modification relative à la notation des cours FRA0143 et FRA0153, laquelle est jointe en appendice.

10.- **Avis relatif à la mise en place d'une unité de gestion de programme de troisième cycle en gestion de projet**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres que, lors de leur dernière réunion, un nouveau programme court de troisième cycle en gestion de projet a été approuvé. Les admissions à ce programme ont été autorisées par le conseil d'administration lors de sa dernière réunion.

La gestion de ce programme doit être confiée à une unité de gestion de programme de cycles supérieurs. Dans ce cas spécifique, il convient de mettre en place une nouvelle unité de gestion de programme de troisième cycle en gestion de projet, comme on en retrouve déjà dans plusieurs secteurs à l'UQO. La création d'une telle unité relève de la compétence du conseil d'administration qui prend avis auprès de la commission des études en la matière.

Le vice-recteur indique que cette opération aurait pu être intégrée à la recommandation d'ouverture des admissions du programme court mais que cela n'a pas été fait. En conséquence, il demande à la commission des études de confirmer son accord relativement à la mise en place de cette unité de gestion de programme.

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres de la commission des études conviennent à l'unanimité de confirmer un avis favorable au conseil d'administration relatif à la mise en place d'une nouvelle unité de gestion des programmes de troisième cycle en gestion de projet.

11.- Période d'information et questions

Un membre apporte un commentaire concernant le dépôt du document : « Consultation menée par le doyen des études (29 avril 2009 au 6 mai 2009) au sujet de la fin des admissions dans les versions anglaises de certains programmes de l'Université du Québec en Outaouais, Avis obtenus ». Il signale qu'il avait, à titre de participant à cette consultation, fait parvenir une pièce jointe à son courriel qui n'a pas été incluse au document déposé et qui devrait l'être. Le secrétaire général est requis d'assurer la distribution de la pièce jointe manquante à tous les membres.

Le doyen de la recherche informe les membres que la Chaire de recherche du Canada en photonique du professeur Wojtek Bock a été renouvelée. De plus, il indique que le programme des chaires a accepté que la Chaire de recherche en cyberpsychologie clinique du professeur Stéphane Bouchard soit maintenant une chaire de niveau 1 ce qui vient reconnaître la qualité du travail réalisé par cette chaire et doubler le financement qui lui est consenti.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres relativement à l'évolution du dossier de création d'un programme de doctorat en psychologie. Une réponse du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport relative au financement des effectifs étudiants est attendue afin de pouvoir démarrer le programme à l'automne 2009.

Il indique également qu'une demande d'extension du doctorat en sciences et technologies de l'information à l'UQAC a été demandée par cette université. Un dossier sera soumis à la commission des études en ce sens lors d'une prochaine réunion.

12.- Dépôt de document

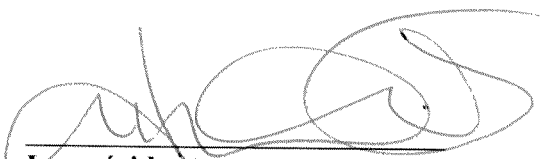
12.1 Consultation menée par le doyen des études (29 avril 2009 au 6 mai 2009) au sujet de la fin des admissions dans les versions anglaises de certains programmes de l'Université du Québec en Outaouais, Avis obtenus

13.- Prochaine assemblée (le 4 juin 2009)

La prochaine assemblée de la commission des études est prévue pour le 4 juin 2009. Le recteur profite de l'occasion pour remercier madame Guilhème Pérodeau et monsieur Thibault Martin pour leur contribution à la commission et leur souhaiter à tous deux une fructueuse année sabbatique.

14.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Thibault Martin, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 14 h 55.



Le président



Le secrétaire d'assemblée